Ideal Mecano

Détergent dégraissant, pour moteurs et châssis.
Convient à chaud et à froid. Sans taxe COV, il est le leader des nettoyants en mécanique grâce à sa rapidité d'action. Remarquable dissolvant des graisses et huiles, même calcinées. Un best-seller...
Biodégradable >99% en 28 jours (OECD 302b).
GR-AGC : SENE 28.06.2011/NE.

Spezifisches Reinigungsmittel, Fettlöser für Motoren, mechanischen Stücke, alle Fabrikmaschinen, alle Geräte öffentlicher Arbeiten, Garagenböden und Reparaturwerkstätten.

Domaine d'emploi

IDEAL MECANO est un nettoyant dégraissant spécifique pour les moteurs, toutes les pièces mécaniques, toutes les machines d'usines, tous les engins de travaux publics, les "sols des Garages et Ateliers" de réparation. Il peut être utilisé pour le nettoyage de bâti, caisse et carrosserie, des roues des véhicules, des bâches, du plastique.

IDEAL MECANO s'applique sur toutes surfaces métalliques ou synthétiques, lisses ou rugueuses mais il est impératif de réaliser un test localisé pour vérifier la solidité des matériaux.

Propriétés

Cette formulation spécifique, détergente et dégraissante, élimine complètement et rapidement les salissures grasses, les suies et poussières diverses, les boues séchées, les marques tenaces et traces incrustées.
IDEAL MECANO ne contient pas de Composés Organiques Volatils et n'est donc pas soumis à taxe.

Mode d'emploi

Dosage en fonction de la tenacité des salissures :
- Pour les moteurs, les machines et pièces mécaniques, le dosage peut varier de 25% à 50%.
- Pour les châssis, les sols, les matières plastiques, les bâches, le dosage peut varier de 5% à 25%.
- Pour les carroseries et matériaux fragiles, le dosage recommandé est 5%.

Matériels : Il peut être utilisé avec des appareils, nettoyeurs à haute pression, pulvérisateurs, cuves ultrasons ou manuellement avec brosse, éponge ou encore en bain de trempage. Pour améliorer le résultat et la rapidité de nettoyage, la solution de lavage peut être chauffée et utilisée vers 50°C.

Utilisation : Appliquer sur les surfaces, brosser si nécessaire, laisser agir 10 minutes en moyenne, rincer abondamment à l'eau et essuyer si nécessaire. Pour les grandes surfaces verticales, pulvériser la solution de bas en haut. Ne pas appliquer par fort ensoleillement, sur des vitres et surfaces surchauffées et sur des moteurs chauds.

Attention !
Utiliser des lunettes et des gants de protection lors de l'application. Protéger l'aluminium et les alliages, les matériaux fragiles et les composants électroniques.

Conformité / Homologation

Directives CEE : Xi Irritant.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
S2 : Conserver hors de portée des enfants. S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37/39 : Porter un vêtement de protection approprié et des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Composition : Tensioactifs, sels et hydroxydes alcalins, auxiliaires.
Biodégradabilité : Facilement biodégradable, à 99% en 28j, test étendu OECD 302 B avec détermination du CO_2, re 455217.
Assainissement des garages : GR-AGC : SENE 28.06.2011/NE.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie expresse. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration reste réservé.

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DOMAINE ENVIRONNEMENT

GR-AGC

Groupe de travail romand et tessinois pour l'assainissement des garages et carrosseries de véhicules automobiles

Liste non exhaustive des produits pour le lavage des moteurs et des châssis approuvés par le groupe AGC ou testés par un laboratoire des membres du groupe. Ces produits peuvent être utilisés uniquement si l'entreprise est équipée d'ouvrage de prétraitement des eaux usées muni d'un filtre à coalescence ou d'un appareil de traitement. Le dosage recommandé par le fournisseur sera respecté et l'utilisation d'autres produits dans les ouvrages n'est pas autorisée.
(base légale: LEaux, OEaux et Loi cantonale sur la protection des eaux)

Ces produits sont alcalins et ne contiennent pas d'hydrocarbures et de solvants dans leur composition

Fournisseurs	Type du produit	Approuvé
Amstutz Produkte AG	Aqua Top	17.07.98/FR
Amstutz Produkte AG	Aqua Clean 100	4.09.96/FR
Henkel et Cie SA	Carlin-Veri	5.08.96/FR
Romsol		SCPE 3.10.95/NE
Riwax	Aqua line	SCPE 16.06.94/NE
Aséol	Aerodium	
Safegreen	Nettoyant multi-usage neutre RSG - 3001	SENE 20.07.10/NE
Safegreen	Nettoyant multi-usage citron RSG - 3002	SENE 20.07.10/NE
Safegreen	Nettoyant de précision RSG - 3036	SENE 20.07.10/NE
Simple green	All-Purpose Cleaner	SCPE 1.11.07/NE
Würth	Absobon nettoyant atelier 5l	SCPE 19.08.08/NE
Steinfels	Steinet 377	SENE 25.01.2010/NE
Ideal chimic SA	Ideal Mecano	SENE 28.06.2011/NE

Peseux, le 28 juin 2011/SENE/MHE

CH-2034 PESEUX RUE DU TOMBET 24 TÉL. 032 889 67 30 FAX 032 889 62 63 SENE.ENVIRONNEMENT@NE.CH WWW.NE.CH/SENE
AFFAIRE TRAITEE PAR MICHEL HEHLEN **LIGNE DIRECTE** 032 889 87 83 E-MAIL : MICHEL.HEHLEN@NE.CH